

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom du produit: TREFOLEX CUTTING COMPOUND

Code stock: 06PTREF

Nom de la société: Spencer Coatings Ltd

Froghall Terrace

Aberdeen

AB24 3JN

Tél: 01224 788400

Fax: 01224 648116

2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients dangereux: ETHANOL 1-10%

EINECS: 200-578-6 CAS: 64-17-5

[F] R11

- METHANOL <1%

EINECS: 200-659-6 CAS: 67-56-1

[F] R11; [T] R23/24/25; [T] R39/23/24/25

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers: Aucun danger important.

Autres risques: The product is not classified as dangerous according to the CHIP Regulations.

4. PREMIERS SECOURS (SYMPTOMES)

Contact avec la peau: Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion: Possibilité d'irritation de la gorge.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.

4. PREMIERS SECOURS (ACTION)

Contact avec la peau: Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau.

Inhalation: Consultez un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriées à la zone incendiée.

Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

Protection des pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle.

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières.

Procédures de nettoyage: Laver le site de déversement à grande eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Cond's pour la manipulation: Éviter la formation ou la présence de poussière dans l'air.

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Ingrédients dangereux: ETHANOL

TWA 1920 mg/m³

• METHANOL

TWA 266 mg/m³ STEL 333 mg/m³

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. All PPE, including RPE, used to control exposure to hazardous substances must be selected to meet the requirements of the COSHH Regulations.

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains: Gants de protection.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité. S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Vêtement de protection.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État: Pâte

Solubilité dans l'eau: Miscible

Viscosité: Très visqueux

Densité relative : 1.1

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter: Chaleur.

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts.

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Ingrédients dangereux: ETHANOL

IVN RAT LD50 1440 mg/kg

ORL MUS LD50 3450 mg/kg

ORL RAT LD50 7060 mg/kg

- METHANOL
IVN RAT LD50 2131 mg/kg
ORL MUS LD50 7300 mg/kg
ORL RAT LD50 5628 mg/kg

Routes d'exposition: Se reporter à la section 4.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Mobilité: Absorbé rapidement par la terre.

Persistance et dégradabilité: Biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation: Aucune bioaccumulation éventuelle.

Effets nocifs divers: Écotoxicité négligeable.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Code CED: 08 01 12

Élimination des emballages: Éliminer comme tout déchet industriel ordinaire.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

14. INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

ADR / RID

N° ONU: -

Nom d'expédition: PRODUIT NON DANGEREUX AU SENS DES RÉGLEMENTATIONS DE TRANSPORT.

IMDG / OMI

N° ONU: -

IATA / OACI

N° ONU: -

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Symboles des risques: Aucun danger important.

Phrases S: S24/25: Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S45: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

Note: Les informations réglementaires ci-dessus répertoriées rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la fiche de données de sécurité. L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle d'autres dispositions complétant ces prescriptions. Se reporter à toutes les réglementations ou clauses nationales, internationales et régionales en vigueur.

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrases R de rubrique 2: R11: Facilement inflammable.

R23/24/25: Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R39/23/24/25: Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Désistement juridique : Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.